

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2019**  
**DELIBERATION N° 45**

L'an deux mil dix-neuf, le six juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

**Présents :** MM. ETCHEGARAY, MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h04), MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h23), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 22h15), MM. SALDUCCI, ARCOUET, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 18h25), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mmes TAIEB, CANDILLIER (à partir de 18h56), BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme DURRUTY par M. ESMIEU; Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE (jusqu'à 18h04) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h23) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par Mme MEYZENC (à partir de 22h15) ; M. POCQ par Mme LANGLOIS (jusqu'à 22h15) ; M. SALANNE par M. SOROSTE ; Mme MEYZENC par M. NEYS (jusqu'à 18h25) ; M. LAIGUILLON par Mme BENSOUSSAN ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h56) ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LARRE par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; M. PARRILLA-ETCHART par M. ETCHEGARAY ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

*Le Maire,*

**Absent :**

M. POCQ (à partir de 22h15 à compter de la délibération n°31).

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de M. Neys,*

**OBJET : INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS** – Quai des Corsaires – Travaux de réfection du réseau d'assainissement et de confortement d'un escalier – Avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

L'inspection détaillée du quai des Corsaires en 2015 a fait apparaître des désordres importants nécessitant un confortement de l'ouvrage (murs de quais et escalier).

Il a été décidé ainsi de pérenniser structurellement l'ouvrage par le biais de travaux d'entretien spécialisés visant à traiter les différentes pathologies et également de remettre en état de bon fonctionnement le réseau d'assainissement en grande profondeur.

Le réseau d'assainissement relevant de la compétence de la Communauté d'agglomération Pays Basque, une convention entre la Ville et cette dernière a été signée le 27 juillet 2016 afin de déterminer la répartition des travaux et des coûts entre les deux collectivités.

Le présent avenant modifie la répartition des travaux, les coûts de maîtrise d'œuvre ainsi que la durée des travaux.

Initialement prévu en commun, la Communauté d'agglomération Pays Basque a fait exécuter directement sous sa propre maîtrise d'ouvrage et par ses entreprises les travaux d'assainissement relevant de sa compétence sur le quai des Corsaires et sur la rue Marengo et les conserve intégralement à sa charge.

Seules les investigations préalables ont donc été réalisées en commun. Le coût s'élève à 19 260 € TTC et sera réparti entre les deux collectivités à hauteur de 50%. Resteront à effectuer les travaux sur l'exutoire traversant le quai de la Nive.

Par ailleurs, le terme de la convention a été fixé initialement au 27 juillet 2019. Or les travaux relevant de la compétence de la Ville vont démarrer début 2020.

Par conséquent, compte tenu de ce qui précède, il est nécessaire d'établir un avenant, tel que proposé en annexe, prolongeant de deux ans la durée des travaux et modifiant la répartition des travaux ainsi que les coûts de maîtrise d'œuvre.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 correspondant ci-annexé.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne